



Assemblée générale

Distr. générale
28 avril 2015
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 152 de l'ordre du jour

**Financement de l'Opération des Nations Unies
en Côte d'Ivoire**

Budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Paragraphe 17

Remplacer le texte actuel par le suivant :

17. Durant l'exercice 2014/15, l'Opération a procédé au retrait progressif et à la reconfiguration de sa force suivant la résolution 2162 (2014) du Conseil de sécurité, pour regrouper sa présence militaire dans l'ouest du pays et d'autres zones à haut risque en adoptant un dispositif mobile et robuste. Le déploiement d'une force d'intervention rapide constituée d'un bataillon, ayant vocation à intervenir au Libéria le cas échéant, est un élément central de ce dispositif. La Force d'intervention rapide doit être pleinement opérationnelle avant la fin de l'exercice 2014/15. Au 30 juin 2015, le personnel en tenue de l'ONUCI comprendra au maximum 5 437 militaires, dont 5 245 hommes de troupe et officiers d'état-major et 192 observateurs militaires. Les prévisions budgétaires pour l'exercice 2015/16 correspondent à l'effectif prévu de 5 126 membres des contingents et 192 observateurs militaires. L'Opération continuera à prêter son concours aux autorités nationales pour écarter les derniers dangers menaçant la sécurité et protéger les civils, dans la limite de ses capacités et de ses zones de déploiement actuelles et conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme. Sa force gardera un dispositif solide et se tiendra prête à intervenir pour affronter et détourner les menaces de violences physiques, en tant que de besoin.

